RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

## COMMUNE de BINDERNHEIM

## ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE



Règlementant la circulation et le stationnement à l'occasion de travaux de voirie Rue de Diebolsheim et Rue des Roseaux.

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

Vu Le code de la route et notamment les articles R.110-1, R110-2, R110-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28 ;

Vu L'article 26-15 du Code Pénal,

Vu la demande du 22/11/2024 de la société COLAS à ERSTEIN,

**Considérant** que les travaux de réfection de la rue des Roseaux nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement,

## ARRETE

<u>Article 1</u>: le stationnement sera interdit au droit du chantier dans la rue des Roseaux et la rue de Diebolsheim entre le n°14A et l'impasse des Marguerites. La circulation sera limitée à 30 km/h et fera l'objet d'un alternat par feux tricolores à l'intersection rue des Roseaux, rue de Diebolsheim D211. La circulation des piétons devra se faire sur le trottoir d'en face.

<u>Article 2</u>: l'arrêté entrera en vigueur à compter du lundi 02 décembre 2024 jusqu'à la fin des travaux.

Article 3 : La signalisation ainsi que les mesures de sécurité seront à la charge de la société COLAS. Les panneaux de signalisation mis en place pour les besoins du chantier devront être solidement attachés. Les supports mobiles devront être lestés à leur base par une masse constituée de matériaux non agressifs, par rapport à la sécurité routière.

<u>Article 4 :</u> la société COLAS prendra toutes les dispositions nécessaires afin que la collecte des ordures ménagères puisse se faire normalement et dans de bonnes conditions (bac jaune le lundi semaine paire / bac gris les mercredis).

Article 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre communal et publié selon l'usage local.

Ampliation en sera adressée

- La société COLAS à ERSTEIN
- SMICTOM Alsace Centrale Service gestion de la collecte
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marckolsheim/Sundhouse
- Brigade verte de Colmar
- M. le Chef de la section locale des sapeurs- pompiers

Bindernheim, le 25 Novembre 2024 Le Maire, Christian MEMHELD

faire, Christian MEMHEL